

A I A B

Association Intercommunale Asse et Boiron
CoDir



Préavis no 01/2017

**Exercice 2016
Rapport de Gestion et Comptes**

Responsables : Franz Kneubühler – Anthony Hinder

Version 02.02.17

Association Intercommunale Asse et Boiron

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers.

Introduction

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles :

- 93 a) à g) de la loi du 28 février 1956 sur les Communes, les Associations de Communes, mise à jour le 1^{er} juillet 2005,
- 34 et suivant du Règlement sur la comptabilité des Communes, des Associations de Communes du 14 décembre 1979, mis à jour le 1^{er} avril 2004,
- 83 du Règlement du Conseil Intercommunal du 17 septembre 2008,

nous vous présentons ci-après le rapport de gestion du Comité de Direction et les comptes de l'exercice 2016 que nous soumettons à votre approbation.

Le présent rapport relate les faits marquants et la marche de notre Association Intercommunale durant l'année 2016.

Administration Générale

Conseil intercommunal

Le Conseil Intercommunal a tenu 4 séances, sous la Présidence de M.Pierre Schaller et s'est prononcé sur 10 préavis.

Comité de Direction

Le Comité de Direction a tenu 11 séances durant l'année 2016 et le bureau de CoDir se réunit tous les 15 jours.

Suivi des observations et remarques des années précédentes

Par la Commission de Gestion :

Le rapport de la Commission de Gestion concernant l'exercice 2015 ne comportait aucune remarque ou modification que le CoDir aurait dû reporter ou exécuter pour l'exercice 2016.

Par le réviseur externe :

Il n'y a pas de remarques en suspens.

Par la Préfecture et le service des communes et des relations institutionnelles (SeCRI) :

Aucune remarque sur les comptes 2015.

Finances

Conformément à l'art. 35b du Règlement sur la comptabilité des Communes, le CoDir a mandaté un réviseur externe pour vérifier la comptabilité, les comptes de fonctionnement et le bilan. Le rapport du vérificateur a été remis à la Commission de Gestion du Conseil Intercommunal. Il est annexé au présent préavis.

Association Intercommunale Asse et Boiron

Les comptes bouclent avec des totaux égaux de Fr. 4'147'834.28 contre Fr. 3'992'975.00 budgétisés. Pour 2016 l'amortissement obligatoire totalise Fr.1'318'850.00, l'amortissement supplémentaire Fr. 4'289.35 et l'augmentation des investissements est de Fr. 1'186'555.15. Les emprunts par avances à termes fixes totalisent Fr. 29'313'500.00 au 31 décembre 2016 contre Fr. 29'669'500.00 au 31 décembre 2015.

Les montants à charge de :

	Comptes	Budget
l'AEE pour les locations :	Fr 2'049'131.85	2'103'095.00
des Communes pour le Bâtiment Swisscom :	Fr 0.00	0.00
des Communes pour la Piscine et le Parking :	Fr 682'019.01	448'750.00
des Communes pour l'Administration et les Finances :	Fr 77'843.37	71'340.00
des Communes pour les Sociétés civiles	Fr 51'089.15	70'070.00

Personnel de l'Association

Monsieur Yves Schwarzentrub est l'Intendant responsable du personnel et de la gestion des bâtiments des sites de Borex-Crassier et de la piscine.

Sur le site du collège secondaire de Borex-Crassier, quatre employés sont engagés pour un équivalent temps plein de 3 et un appoint de l'employé de Crassier de 50% depuis le mois de juin. Sur le site de la piscine de Chésereux, six employés sont engagés pour un équivalent temps plein de 5.1. Ils sont soutenus par des surveillants de piscine, travaillant sur appel et payés à l'heure.

Bâtiments

Bâtiment A-B-C

L'entretien courant a été fait dans les règles fixées pour ce type de bâtiment.

Halles de gym

L'entretien courant a été fait dans les règles fixées pour ce type de bâtiment. Le toit plat de l'ancienne salle de gym montre des signes de vétusté, des travaux doivent être entrepris.

Restaurant scolaire

L'étude est terminée, les dernières factures seront comptabilisées en 2017.

Bâtiment Swisscom

L'entretien courant a été fait dans les règles fixées pour ce type de bâtiment.

Piscine

Suite aux problèmes des cunettes des bassins, la piscine a été fermée du 4 juillet au 5 octobre 2016. Cela a entraîné une baisse conséquente des recettes de Fr. 117'000.- par rapport à 2015. Le changement de l'éclairage des bassins a été complètement amorti. Les nettoyages journaliers ont été confiés à une entreprise de nettoyage externe afin de respecter les normes d'hygiène pour ce type d'infrastructure.

La piscine a comptabilisé 73'612 entrées contre 86'789 entrées. Pour 2017 les tarifs ont été revus à la hausse.

Terrain de sports

Le terrain de sports est terminé. Le préavis 02/2015 voté par le Conseil Intercommunal le 26 mars 2015 pour un montant de Fr. 1'542'000.00 a été largement respecté, grâce à l'adjudication des

Association Intercommunale Asse et Boiron

installations à une seule entreprise, le coût final est de Fr. 1'298'439.35, soit une économie de Fr. 243'560.65. Une subvention du Fonds du Sport Vaudois est encore à venir.

Remarques sur les rubriques

Les explications des rubriques qui «interpellent » sont commentées dans les comptes en annexe.

Conclusion

Vu ce qui précède, le Comité de Direction de l'Association Intercommunale Asse et Boiron vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal Asse et Boiron

- Dans sa séance du 2x mars 2017 ;
- Vu le préavis du CoDir N° 01/2017« Rapport de Gestion et Comptes 2016 » et ses annexes ;
- Ouï le rapport de la Commission de Gestion ;
- Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. D'approuver les Comptes de l'exercice 2016 tels que présentés,
2. De donner décharge au Comité de Direction Asse et Boiron de sa gestion pour l'exercice 2016.

Ainsi adopté par le Comité de Direction dans sa séance du 28 février 2017 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal Asse et Boiron.

Au Nom du
Comité de Direction

Le Président
S. Melly

Le Secrétaire
M. Bardel



Annexes : comptes 2016 – rapport fiduciaire – plan des dépenses d'investissement